

## Projet de loi en faveur du vote des étrangers : Maud Olivier salue l'initiative de Martine Aubry

Maud Olivier, Maire des Ulis, Conseillère générale de l'Essonne en charge de la lutte contre les discriminations se félicite de l'annonce faite par Martine Aubry du dépôt par les socialistes d'un projet de loi en faveur du droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales.

En France, depuis 1992, nos concitoyens européens résidant en France peuvent participer aux élections locales alors que les résidents étrangers non européens sont exclus de ces élections et donc privés de citoyenneté.

Aux Ulis, comme dans de très nombreuses villes, une part significative de la population (1 habitant sur 5 aux Ulis) est originaire d'un pays non membre de l'Union européenne. Ils participent activement à la vie de nos villes, ils travaillent et paient des impôts comme tout le monde, ils peuvent voter aux élections professionnelles, scolaires, associatives, syndicales mais ne peuvent pas voter aux élections municipales, cantonales ou régionales.

Dans de nombreux pays de l'Union européenne (17 pays sur 27), une partie ou la totalité des étrangers extra communautaires a le droit de vote aux élections municipales. En Belgique, par exemple, les résidents étrangers non issus de la communauté européenne participent depuis 2006 aux élections municipales.

### **Serons-nous les derniers à comprendre qu'une véritable démocratie ne peut exclure une partie significative de sa population ?**

La France sera-t-elle le dernier pays de l'Union européenne à reconnaître le droit de vote des résidents étrangers non communautaires comme elle a été le dernier pays à faire voter les citoyens de l'Union européenne aux élections municipales ?

Aucune autre réforme ne touche aussi directement une partie de la population. Ne pas répondre à son attente aujourd'hui, quand il est question de démocratie, serait un geste lourd de conséquences. Cette partie de la population aurait l'impression que la démocratie n'est qu'un jeu entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui y aspirent.

Les Français sont prêts ! Dans un récent sondage, ce sont 55% de nos concitoyens qui se prononcent pour le droit de vote des étrangers aux élections locales. Aux Ulis, 1 000 Ulissiens se sont ainsi déplacés aux urnes. Leur message est sans appel : plus de 68% ont voté pour.

**Maud Olivier** demande au Président de la République de respecter ses engagements, d'accepter de soutenir le projet de loi pour le droit de vote et d'éligibilité de citoyens étrangers non communautaires et ainsi de **corriger cette profonde injustice**.

#### **Mairie des Ulis**

Rue du Morvan  
BP 43 - 91940 Les Ulis

#### **Contact : Ludovic Miezin**

Tél. 01 69 29 34 23  
Portable : 06 77 64 92 08  
Mail : [lmiezin@lesulis.fr](mailto:lmiezin@lesulis.fr)

